



**Journée professionnelle
Finances et droit**

Droit et régulation

**Jeudi 5 décembre 2019
Hôtel Alpha-Palmiers
Lausanne**

Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
Association des entreprises électriques suisses
Associazione delle aziende elettriche svizzere



Droit et régulation

La journée professionnelle Droit et régulation fournit une vue d'ensemble d'actualité sur l'évolution du droit et sur les tendances en matière de régulation dans le secteur de l'électricité. Parmi les thèmes abordés, citons la pratique récente de l'EICOM et des tribunaux, la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050, la conception du marché de demain et les bases juridiques des redevances de concession. Les exposés sont tenus par des spécialistes issus des autorités, de cabinets d'avocats, de cabinets de conseil ainsi que du secteur de l'énergie.

Vos avantages

- Vous êtes au courant des dernières nouveautés sur les questions de droit et de régulation.
- Vous connaissez les conséquences des nouvelles conditions juridiques et savez identifier les besoins d'intervention pour votre entreprise.
- Vous savez mieux évaluer les futures évolutions en matière de régulation.
- Vous apprenez comment les autres entreprises d'approvisionnement en électricité s'attaquent aux défis juridiques et réglementaires.

Groupe cible

Responsables Régulation et leurs collaborateurs, juristes et directeurs d'entreprise.

Programme

Jeudi 5 décembre 2019

Heure	Titre de l'exposé et intervenant/e
08h30	Accueil des participants et café de bienvenue
08h55	Introduction et message de bienvenue de l'AES Susan Mühlemeier, PhD, Responsable Formation continue Énergie Suisse romande
09h00	Accord sur l'électricité avec l'UE, clean energy package et autres chantiers de politique énergétique Cornelia Abouri, Spécialiste senior Affaires publiques, AES
09h40	Aperçu des décisions, des procédures pendantes et des directives de l'ElCom 2019 M ^e Xavier Rérat, Mag. utr. iur., Avocat
10h20	Pause café et réseautage
10h40	Défis et expériences juridiques, Dr Frédéric Rochat, Associé Kellerhals Carrard, Lausanne
11h20	Éclairage sur le message de la LApEI Dr Mohamed Benahmed, Chef de section Réseaux et Patrick Cudré-Mauroux, Office fédéral de l'énergie (OFEN)
12h00	Repas de midi et réseautage
13h30	Comment fonctionne le marché français libéralisé? Albert Codinach, CEO, BCM Energie, Lyon
14h10	Révision sur le droit des données: quo vadis? Les conséquences pour la branche énergétique Michèle Balthasar, Head Legal & Privacy Consulting, Swiss Infosec AG
14h50	Pause café et réseautage
15h20	Révision du droit des marchés publics Me Fabien Hohenauer, HDC, Étude d'avocats
16h00	Défis de la commission Régulation de l'AES Konrad Rieder, Directeur Affaires réglementaires, SIG
16h30	Fin de la manifestation

Conception de la manifestation:

Jürg Müller, Responsable Droit

Frédéric Roggo, Spécialiste Économie énergétique

**Verband Schweizerischer
Elektrizitätsunternehmen (VSE)**

Hintere Bahnhofstrasse 10
5000 Aarau

Tel. +41 62 825 25 25
Fax +41 62 825 25 26
www.strom.ch
info@strom.ch

**Association des entreprises
électriques suisses (AES)**

Av. Louis-Ruchonnet 2
1003 Lausanne

Tél. +41 21 310 30 30
Fax +41 21 310 30 40
www.electricite.ch
info@electricite.ch



Inscription

Journée professionnelle Droit et régulation

Jeudi 5 décembre 2019 à l'Hôtel Alpha-Palmiers à Lausanne.

Prix

CHF 920.–

Membre AES

CHF 690.–

Prix par personne, y compris documentation (sous forme électronique), collations durant les pauses et repas de midi. TVA de 7,7% en sus.

Madame Monsieur

Nom, prénom:

Fonction:

Entreprise:

Adresse:

NPA, lieu:

E-mail:

Tél.:

Fax:

Adresse de facturation:

Par votre signature, vous acceptez les conditions générales figurant sur www.electricite.ch/cg.

Lieu /date:

Signature:

Inscription en ligne: electricite.ch/manifestations. **Formulaire d'inscription:** par fax au +41 21 310 30 40, par e-mail à inscription@electricite.ch ou par courrier à AES, Av. Louis-Ruchonnet 2, 1003 Lausanne.

À votre service:
Adrian Zuber
Chef de projet

Téléphone +41 21 310 30 30
adrian.zuber@electricite.ch

Le nombre de participants est limité.
Les inscriptions seront prises en compte selon la date de réception. Un accusé de réception vous sera envoyé dans les 3 jours ouvrables suivant votre inscription. Vous recevrez une confirmation définitive ainsi qu'une facture au plus tard 2 semaines avant le début de la manifestation.